

*Ce texte résume les enseignements de la première réunion thématique du débat public sur le [centre de traitement des déchets d'Ivry/Paris XIII](#), qui portait sur le thème de la **prévention et du recyclage**. Vous êtes invités à le commenter jusqu'au 12 octobre. Pour cela, il suffit de sélectionner avec votre souris la zone de texte que vous souhaitez commenter, puis de cliquer sur "Ajouter" dans la colonne de gauche.*

## Enseignements

Réunion thématique jeudi 1er octobre 2009 – 20h-23h

Salle MAS, Paris XIIIème

Thème : la prévention et le recyclage sont-ils suffisamment développés ?

La réunion a rassemblé 60 participants, élus, institutionnels, associatifs et grand public.

Elle a été suivie en direct sur Internet par 20 internautes et a suscité 20 questions de la salle, une dizaine par Internet avant la réunion et une autre directement pendant la réunion.

Philippe Marzolf, président de la Commission particulière du débat public, présente d'abord la Commission ainsi que les principes et les objectifs du débat ; il expose également le dispositif mis en œuvre : thèmes abordés, questions posées, réunions publiques, supports diffusés (720 000 exemplaires du Journal n°1 du débat et de la synthèse du dossier du maître d'ouvrage), moyens d'information et de participation en ligne (blog, retransmission de la réunion sur le site du débat)...

Cette réunion a pour objectif d'apporter des éclairages sur ***les actions de prévention envisageables – réduction des déchets à la source et amélioration du tri – et leur incidence sur l'évaluation du gisement du centre d'Ivry.***

Après avoir proposé des définitions des différentes composantes de la prévention des déchets, la CPDP fait intervenir des représentants de la grande distribution, des consommateurs, des filières de recyclage, afin d'identifier les actions possibles, à tous les niveaux, susceptibles de faire progresser la prévention, le réemploi et le tri des déchets .

Elle invite ensuite le public à découvrir et comparer des expériences (Vienne en Autriche – Paris), et à s'interroger sur les efforts envisageables, en termes de prévention, au niveau des collectivités, et plus précisément au niveau de l'agglomération parisienne.

Les idées clé

[1>La prévention figure en tête de liste dans la hiérarchie de la Directive-cadre européenne relative aux déchets, avant le recyclage et le réemploi ; à cet égard, le Sycotom indique que le centre d'Ivry s'inscrit parfaitement dans les consignes de la directive, en particulier par [2>le triplement de ses capacités de tri de collecte sélective en 12 années.<2]<1]

La prévention ne peut être efficace que si elle résulte d'une volonté forte et concertée des responsables des politiques européennes, nationales et locales : une dynamique « vertueuse » ne peut se mettre en place que si le processus inclut tous les acteurs, du public qui doit y être associé jusqu'aux collectivités qui doivent être exemplaires, motrices et déterminées - cf d'une part l'expérience des foyers-témoins qui ont abouti à un taux de 22% de réduction de volume en adoptant 4 gestes de tri dans une liste de 10 ; cf d'autre part l'expérience exemplaire de Vienne en Autriche.

Cette dynamique implique, outre l'association de tous les acteurs, la mise en place de partenariats (cf exemple du stop pub qui ne peut être efficace sans l'implication des annonceurs, selon F. Chalot), sous l'égide d'un coordinateur.

En outre, c'est la [3>multiplication d'une multitude d'actions<3], intelligemment coordonnées, qui rend cette dynamique efficace, ce que nous prouve d'ailleurs à nouveau l'expérience de Vienne.

Quantité d'actions de prévention sont possibles, la liste est longue ; parmi elles on peut citer : le stop pub, mais aussi consommer différemment – [4>boire l'eau du robinet,<4] préférer les produits sans emballages, utiliser un cabas pour faire ses courses, faire son compost, (faire) réparer son petit matériel quand c'est possible, faire don de vêtements à des associations etc... Ainsi, l'étude de l'Ademe montre qu'en sélectionnant des produits aux fonctionnalités identiques (piles rechargeables au lieu de piles jetables, torchons au lieu d'essuie-tout, produits sans emballages ou en éco-recharge...), on peut diminuer le poids de ses déchets de 33kg/habitant et par an (expérience du chariot minidéchets).

Cependant, ces actions de prévention ne concernent pas toutes le consommateur, il faut aussi se tourner vers les industriels, les organismes de recyclage, les collectivités locales, et, bien sûr, le Sycotom. Ainsi [5>Carrefour propose depuis 2007 des sacs de caisse réutilisables, des produits rechargeables et des éco-recharges, des produits concentrés et en gros conditionnement ; la grande distribution agit aussi sur sa propre production de déchets : Carrefour recycle ainsi 60% des déchets générés par ses magasins, utilise des matières recyclées pour ses produits « Marques de Distributeur » (MDD), réduit le grammage et la quantité de ses prospectus.<5] Vu du côté du citoyen, cependant, et bien que ces efforts soient salués, il est suggéré de [6>faire encore mieux, comme indiquer sur l'étiquette du produit sa destination vers la bonne poubelle, son poids en déchet, voire son empreinte environnementale.<6]

Des expériences sont également menées avec des entreprises qui donnent de très bons résultats : grâce à une démarche de sensibilisation et un accompagnement approprié, la généralisation du tri et la réduction significative de la production de déchets sont au rendez-vous (diminution notable du papier jeté, réparation puis réemploi judicieux des parcs informatiques...).

On attend enfin des collectivités qu'elles soient non seulement contributrices mais initiatrices de cette démarche de prévention.

Chacune de ces actions apporte son ecot à la diminution des volumes de déchets à traiter et doit pouvoir être mesurée, afin que tous les acteurs de cette prévention, qu'ils soient particuliers, industriels ou collectivités, aient connaissance des leviers d'action les plus efficaces, puissent en faire une évaluation et affiner des politiques volontaristes.

Tout est à inventer dans le domaine de la prévention et de l'amélioration du recyclage : nouvelles filières à l'étude, nouvelles normes à l'échelon européen, nouveaux processus de prévention - par exemple la réparation et le réemploi de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) au lieu de leur recyclage, la mise en place d'une consigne dès lors qu'elle ne dégrade pas le bilan environnemental... [7>La démarche de prévention en France, et a fortiori en région parisienne, en est à ses balbutiements <7]; il y a une forte attente d'un réel engagement politique et financier vers plus de prévention, avec des mesures incitatives pour le particulier et persuasives pour les industriels et les filières de recyclage.

La priorité doit être donnée à des actions de proximité telles que la [8>mise en place d'ambassadeurs du tri <8] et à des actions simples.

Le coût de ces politiques de prévention est évoqué sous plusieurs angles : combien une collectivité doit-elle dépenser pour être efficace (le montant de 2 ou 3€/habitant/an de l'exemple de Vienne est-il un objectif en soi ?) ? le Sycotom consacre-t-il des budgets suffisants aux politiques de prévention ? S'il faut effectivement dépenser entre 2 et 3€/habitant/an pour aboutir à une démarche de prévention cohérente et efficace, cela signifie qu'en plus de 1€ donné par l'Ademe, les collectivités devront mettre également 1€ de leur poche en plus des 60 000€ du Sycotom.

Côté public, la preuve est faite que, s'il choisit de pratiquer l'éco-consommation, le citoyen est gagnant au niveau financier, en plus de l'être au niveau environnemental : une incitation supplémentaire à se mobiliser sur la prévention.

## Les interrogations du public

### Confusion des genres

Certains participants trouvent que les chiffres avancés par le Sycotom en termes d'objectifs ne sont pas clairs ; d'autres que [9>le Sycotom crée une confusion sur les budgets alloués aux efforts de prévention car il y inclut des postes qui ne peuvent être considérés comme de la prévention<9] ; d'autres enfin que le maître d'ouvrage mélange, dans son dossier support, prévention et abandon. Au final, le volet de la prévention n'est pas identifié comme un volet à part entière et ne fait l'objet ni d'une communication spécifique, ni d'une approche financière particulière, alors que, comme cela a déjà été mentionné, la Directive-cadre européenne positionne la prévention tout en haut de sa hiérarchie.

## Mission de service public ou rentabilité de filière ?

Plusieurs internautes manifestent leur inquiétude sur l'éventualité d'intérêts contradictoires entre les incitations à la prévention et la nécessité de la rentabilité de la filière du traitement des déchets ménagers ; le Sycotom veut rassurer ces citoyens et répond qu'il a une mission de service public [10>(éviter les « petits Naples »)<10] et pas d'obligation de rentabilité ; il affirme également que la réduction de 20% du volume des déchets à traiter prévue pour le nouveau centre d'Ivry est déjà en soi un objectif très ambitieux ; ce qui conduit le Sycotom à plutôt craindre d'être en sous-capacité que de manquer de déchets pour faire tourner ses installations qui, affirme-t-il, ont des capacités modulables. L'équipement sera capable de s'adapter aussi bien sur les plans qualitatif que quantitatif.

## Le compostage en milieu urbain

Des interrogations apparaissent sur l'efficacité du compostage en habitat vertical : plusieurs intervenants confirment que c'est possible et que « ça marche » mais que c'est évidemment plus difficile à mettre en place en milieu urbain (problème de place, au niveau individuel comme au niveau collectif, et différence de culture entre milieu rural et urbain).

Un participant demande également quoi faire de son compost s'il parvient à en faire dans son appartement : pour l'instant aucun débouché n'est proposé et on lui déconseille vivement de le mettre dans la poubelle...

## Tri à la source ou tri mécanique biologique

Un participant demande pourquoi ne pas envisager le tri à la source de la part fermentescible au lieu du tri mécanique biologique.

M. Dagnaud indique que « le cap est sur le tri à la source » ; les communes n'étant pas aujourd'hui en mesure de l'appliquer, [11>dans un premier temps le centre aura recours au tri mécanique biologique ; mais l'objectif à terme, rendu compliqué par l'hyperdensité et la verticalité de l'habitat, est bien d'aller vers le tri à la source.<11]

---

### [1] prévention

créé le 6 octobre 2009 à 22:20 par chevriz française

Le sycotom semble confondre capacité de tri de collecte sélective et prévention. Le projet devrait s'inscrire dans une réflexion plus large sur la réduction des déchets et sur l'amélioration des capacités de recyclage (à la traîne en Ile de France). Ces aspects-là ne sont pas suffisamment développés dans le projet et surtout les hypothèses sur lesquelles se base le Sycotom semblent très en-deçà des objectifs qui pourraient être atteints, à moindre coût par rapport au projet, en terme de réduction des déchets et de recyclage. Une façon de nous imposer un centre de traitement surdimensionné d'une durée de vie de 40 ans.

---

[2] Le Sycotom ne respecte pas les objectifs de la Région Ile de France  
créé le 11 octobre 2009 à 20:43 par Annelaure W.

Quand on part de très bas, il n'est pas difficile de tripler la mise. Selon le plan régional sur les déchets (PREDMA, page 27), le taux de collecte des emballages doit atteindre 53.9 kg/habitant d'ici 2019. Pour ce faire, il faudrait que les capacités des centres de tri soient d'au moins 53.9 kg X 5.5 millions d'habitants (la population actuelle dont les déchets sont traités par le Sycotom) = 296 450 tonnes. Et ce d'ici 2019. Et ce sans tenir compte des prévisions de croissance démographique. Or le Sycotom ne prévoit en capacités de tri que 260 000 tonnes d'ici 2023. Soit au moins 30 000 tonnes triés par les habitants qui finiraient à l'incinération! Conclusion : ces choix d'investissements sont inappropriés par rapport aux engagements publics et sapent les efforts en faveur du recyclage.  
tags : recyclage, tri

---

[3] Mille millions de gestes ou deux gestes alibis ?  
créé le 23 octobre 2009 à 16:07 par Marc

On comprend "multiplication par des millions d'habitants d'un ensemble le plus gros possible d'actions de prévention". Oui, il le faut. Mais dans ce cas pourquoi ressasser toujours les deux ou trois mêmes gestes depuis 5 ans ? (stop pub et sacs de caisse ont été lancés par Mme Bachelot en 2003, et sont encore dans les actions et la communication que l'ADEME vient de présenter). Multiplions effectivement les gestes !

---

[4] Vive l'eau d'Ivry ou de Paris  
créé le 23 octobre 2009 à 16:12 par Marc

Voilà un geste intéressant, facile, et qui rapporte gros (y compris en économie pour la famille). C'est bien de le trouver dans ce débat. Mais pourquoi manque t'il à l'appel dans les gestes ADEME ?

---

[5] Publicité mensongère ... par défaut  
créé le 23 octobre 2009 à 16:21 par Marc

Pourquoi Carrefour ? Tous les gros distributeurs proposent des sacs cabas depuis le début 2004, et c'est Leclerc qui avait lancé avec succès le cabas dès 1998. Quand au tri, le site de Carrefour dit : "Le tri des autres types de déchets produits en quantités inférieures [au carton] (plastique, déchets organiques, ferraille...) est organisé en fonction des systèmes de récupération locaux. Ce n'est pas ce qu'on peut qualifier d'exemple ... Arrêtons de blanchir (ou verdir) une situation 2009 qui est encore loin d'être satisfaisante !

---

[6] bien orienter le tri sélectif à la base  
créé le 5 octobre 2009 à 18:51 par WITTEVRONGEL

Le législateur serait bien inspiré de rendre ces mentions obligatoires ( cf les mentions nutritionnelles) et de faire en sorte que les codes de triage de chacune des "bonnes poubelles" fassent l'objet d'une harmonisation européenne, et pas seulement nationale.  
tags : emballages, mentions, obligatoires, selectif, tri, étiquetage

---

[7] La région parisienne n'est pas en retard  
créé le 23 octobre 2009 à 17:51 par Marc

Dans un bilan fait en 2008, il apparaissait une quarantaine d'actions locales de prévention bien engagées

en France. Parmi lesquelles, les plans prévention de la Région, de la Mairie de Paris, mais aussi du SYCTOM, ou d'une commune comme celle de M Chalot : Janville. C'est dur, très dur en Ile de France N'en rajoutons pas !

---

[8] Ambassadeurs de la prévention

créé le 23 octobre 2009 à 18:02 par Marc

Il ne faut pas confondre. Les ambassadeurs du tri ont (ou ont eu) un rôle indispensable pour expliquer les gestes du tri, et à ce titre ont été financés par Ecoemballages. La prévention c'est autre chose ! Ce sont des gestes de réduction, de non achat, ou de réduction d'emballages et de papier qui peuvent s'opposer au recyclage que seul connaît EcoEmballages ...(plus on réduira moins on aura à recycler)

---

[9] En vérité, le Sycotom a fait un don de déchets aux Amis de la Terre

créé le 18 octobre 2009 à 11:38 par Annelaure W.

Lors de la réunion publique du 1er octobre 2009, le président du Sycotom, souhaitant répondre au reproche du très maigre budget alloué par le Sycotom à la prévention des déchets, a prétendu " [aider] les initiatives des Amis de la Terre, par exemple celle qui est organisée en ce moment même dans le XIVe arrondissement jusqu'au 10 octobre, qui s'appelle « l'art en arbre»." Après vérification par les membres de l'association, il s'avère que les Amis de la Terre Paris ont effectivement organisé une action dénommée "d'art en arbres" avec un appui du Sycotom qui a consisté non pas en une aide financière mais... un don de déchets (papiers et cartons). Et encore, il a fallu que nous allions les chercher nous même sur place. Nous comptons d'ailleurs évidemment les renvoyer au Sycotom pour recyclage dès la fin de l'exposition. "L'appui" du Sycotom est donc plutôt cocasse et franchement chiche. Cette action de prévention à l'initiative des Amis de la Terre et de l'association "Résistance à l'Agression Publicitaire (RAP)" pour dénoncer les dégâts occasionnés aux forêts à cause des imprimés publicitaires est un bon exemple de campagne de sensibilisation du consommateur. Pour plus d'informations, voir :

<http://www.amisdelaterre.org/Monoculture-d-arbres-et-publicite.html>

tags : prévention

---

[10] La mafia gère les déchets parisiens?

créé le 11 octobre 2009 à 18:36 par Natacha

Pourquoi le Sycotom fait-il constamment référence à la ville de Naples? ce qui a fait défaut à Naples, ce ne sont pas tant les infrastructures de traitement des déchets, mais une gestion transparente et responsable. A Naples, c'est la mafia qui contrôle les déchets, et c'est bien cela le problème principal. D'ailleurs, Naples va bientôt disposer de nouvelles décharges et de nouveaux incinérateurs, et gageons que sans mise à l'écart drastique et définitive de la mafia, les Napolitains vont prochainement à nouveau crouler sous leurs déchets...

tags : bonne, des, déchets, gestion

---

[11] promesse

créé le 11 octobre 2009 à 20:34 par Natacha

C'est une promesse dont nous saurons nous souvenir en temps voulu. On vous attend !

tags : tri